

Fiche de synthèse d'initiatives concernant « Le repérage et dépistage des fragilités des personnes âgées en Auvergne-Rhône-Alpes... »

(format à titre indicatif mais document à limiter à un recto-verso)

1. Présentation générique de l'action

- Nom de l'action : Mise en place d'une plateforme de relai à l'hospitalisation (PMSR)
- Nom du porteur de l'action : Mutualité Française Puy de Dôme
- Contact (nom, tél, mail) : BASTIDE, 06 85 31 41 02, p.bastide@mutualite63.org
- Partenaires : CCAS Clermont-Ferrand
- Date de création : 2016
- Lieux concernés (domicile, établissement) : Domicile
- Territoire(s) concerné(s) : Clermont-Ferrand et son agglomération

2. Description de l'action

- Objectifs :
 - Faciliter, fiabiliser et sécuriser les retours à domicile
 - Assurer la continuité de la prise en charge dans la rapidité
 - Limiter les temps d'hospitalisation en proposant des solutions pour le retour et le maintien à domicile dans les meilleures conditions
 - Réduire les ré-hospitalisations en réalisant un travail de prévention et d'identification des risques liés à la personne
 - Eviter certaines hospitalisations par des surveillances renforcées.
- Description du parcours : du dépistage à la conduite à tenir (bilan, préconisations, actions menées) :

Les interventions

Le service intervient auprès des usagers durant 1 à 4 semaines.

La prise en charge est organisée suite à une évaluation médico-sociale et un bilan coordonné des équipes SAD et SSIAD des structures en charge de la plateforme.

Le service s'engage à intervenir dans un délai inférieur à 4 heures, il organise l'accompagnement de la personne jusqu'à ce que les relais puissent être mis en place ou que les professionnels intervenant antérieurement auprès de la personne assurent de nouveau la continuité des interventions.

L'organisation du service

Le service intervient du Lundi au Dimanche de 7h à 20h

La prise en charge est organisée suite à une évaluation médico-sociale et un bilan coordonné des équipes SAD et SSIAD.

- Résultats de l'action :

Diminution des ré hospitalisations

3. Bilan (suivi/ évaluation)

- Le cas échéant, quelle évaluation a été conduite ? Quels en sont les principaux résultats ?

Les axes développements envisagés :

- Rencontre à caractère officielle entre l'ARS / CHRU / PMSR
- Présenter de nouveau la plateforme et son bien-fondé aux services concernés du CHRU
- Désigner un référent pour chaque prescripteur (AS du CHRU / AS du CH de Riom...)
- Mise en place de réunion d'évaluation mensuel afin d'assurer un suivi de l'activité.
- Elargir les prescripteurs (SSR / Médecine de ville...)

- Quels soutiens et résistances sociales ou politiques, voire impasses réglementaires et légales à la mise en œuvre de l'idée ?

1) Pratiques professionnelles à faire évoluer :

Suite aux multiples rencontres avec les équipes des centres hospitaliers, la plateforme est confrontée à un problème d'intégration au niveau des pratiques professionnelles.

Nous avons pu le constater suite à des demandes de prises en charges faites sur le SSIAD qui auraient pu entrer dans le cadre du dispositif de la plateforme.

2) Manque de contacts réguliers :

Afin d'intégrer la plateforme au sein des établissements il est nécessaire d'organiser des réunions mensuelles avec les équipes, or cela est très difficile du fait des indisponibilités et du manque de temps de chacun...

3) Turn over des équipes :

Le changement d'assistantes sociales et de roulement du personnel soignant apte à faire les sorties d'hospitalisation représente un blocage. L'existence de la plateforme n'est pas relayée aux équipes au sein de l'établissement. A chaque changement, un rendez-vous de présentation ainsi qu'une formation sur l'outil prev@pass devrait être dispensée, or nous sommes souvent confrontés à un manque de disponibilité du personnel.